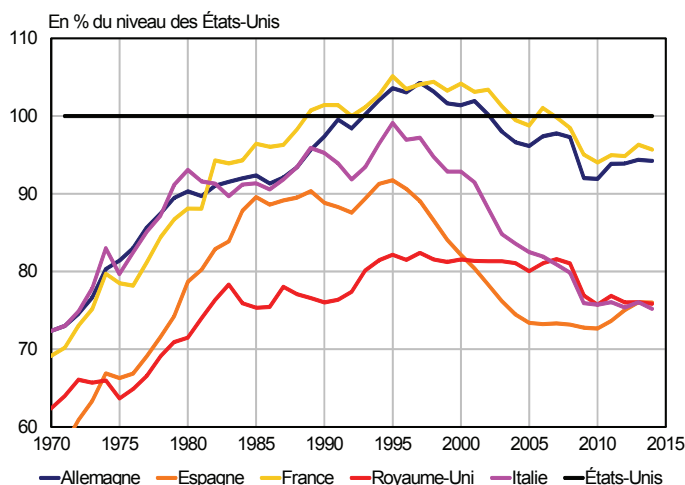


Comment expliquer la faiblesse de la productivité en Italie ?

- Après une période de croissance soutenue liée à un effet de rattrapage, la productivité du travail italienne a connu, à partir du milieu des années 1990, un ralentissement plus net et plus précoce que ses principaux partenaires. L'Italie faisait partie des leaders européens en termes de productivité horaire du travail jusqu'au milieu des années 1990. Cet avantage s'est progressivement réduit : la productivité italienne serait maintenant de plus de 20 % inférieure à celle de la France et de l'Allemagne.
- Les faibles performances italiennes en termes de productivité ne sont pas liées à un changement de structure productive ni aux disparités régionales. L'absence de gains de productivité est généralisée à tous les secteurs d'activité et l'évolution de la structure productive, notamment le recul de l'industrie, n'explique pas le ralentissement observé dans l'ensemble de l'économie.
- D'un point de vue conjoncturel, les politiques d'enrichissement de la croissance en emplois ont entraîné un ralentissement des gains de productivité horaire. Les réformes du marché du travail de la fin des années 1990 et du début des années 2000 ont soutenu les créations d'emploi dans un contexte de croissance faible, ce qui a limité les gains de productivité. La crise de 2008 a entraîné une baisse importante de l'emploi mais qui est restée modérée au vu du choc d'activité subi par l'économie italienne et en comparaison des autres pays européens, notamment l'Espagne. En effet, l'ajustement sur le marché du travail s'est opéré principalement à travers la réduction des heures travaillées par employé.
- Sur le plus long terme, des facteurs structurels semblent à l'origine de cette situation atypique en Europe. D'une part, l'Italie accuse un retard en termes de formation et d'éducation de la population active, et des jeunes en particulier, limitant l'offre d'emploi qualifié. Parallèlement, l'insertion des jeunes, y compris les plus diplômés, sur le marché du travail est difficile, ce qui peut entraîner une mauvaise utilisation du capital humain. D'autre part, les investissements en R&D et en technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été beaucoup plus faibles que dans les autres pays européens. Enfin, le retard de l'Italie dans l'adoption de réformes sur les marchés des biens et services a également pu constituer un frein à l'évolution de la productivité du travail.
- La petite taille des entreprises, en grande majorité familiales et peu internationalisées, contribue également à la faible productivité italienne. Si la part des microentreprises est la même qu'en France, l'écart en termes de productivité par taille d'entreprises est nettement plus creusé en Italie.

Écarts en niveau de la productivité horaire par rapport aux États-Unis



Source : OCDE, calculs DG Trésor, données en dollars PPA.

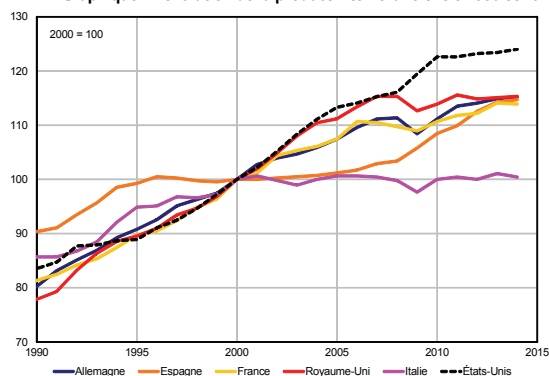
1. Dès le milieu des années 1990, l'Italie a connu un ralentissement marqué de la productivité horaire du travail, qui ne s'explique pas par un changement de structure productive et n'est que très partiellement lié à l'existence de disparités régionales

1.1 Après une période de rattrapage jusqu'au milieu des années 1990, l'Italie a connu un ralentissement plus précoce et plus marqué de la productivité du travail que ses principaux partenaires

Jusqu'au milieu des années 1990, la productivité horaire du travail a progressé à un rythme élevé en Italie comme dans la plupart des pays européens (cf. graphique 1), témoignant d'un effet de rattrapage des États-Unis (pays leader). Alors que la productivité horaire en Europe était inférieure d'au moins 30 % au niveau américain au début des années 1970, l'écart s'est progressivement réduit. En particulier, au début des années 1990, l'Italie faisait partie des pays européens les plus avancés en termes de niveau de la productivité horaire, ayant quasiment comblé son retard sur les États-Unis.

Le ralentissement de la productivité horaire est survenu de manière anticipée et plus marquée en Italie que dans les pays du cœur de l'Europe. En France et en Allemagne, le ralentissement de la productivité horaire intervient alors que ces pays ont rattrapé, voire légèrement dépassé, le niveau américain. La situation est différente en Italie : le processus de rattrapage s'est interrompu dès le début des années 1990 et on observe un décrochage avec les pays leaders sur la décennie d'avant-crise. Depuis 2008, le rythme de croissance de la productivité horaire ralentit dans les pays leaders à un rythme proche de la croissance de la productivité italienne, ce qui explique un écart en niveau globalement stable depuis la crise.

Graphique 1 : évolution de la productivité horaire entre 1990 et 2014



Source : OCDE, calculs DG Trésor.

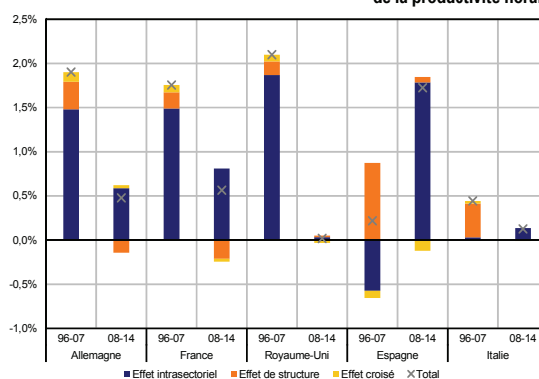
1.2 La situation italienne ne s'explique pas par un changement de structure productive et n'est que très partiellement liée aux disparités régionales

Le ralentissement de la productivité horaire italienne ne résulte pas d'un changement de structure productive. La contribution de l'effet de structure, qui tient compte du changement de spécialisation productive de l'économie, à

la croissance de la productivité horaire est en effet faible et positive depuis la fin des années 1990 : la baisse de l'industrie s'est faite au profit de certaines activités de services dont la productivité horaire est supérieure en niveau.

Il s'explique plutôt par l'absence de gains de productivité intra-sectoriels, une tendance commune à tous les secteurs d'activité. Si l'industrie est le seul secteur qui a connu des gains de productivité de façon régulière depuis la fin des années 1990, ils restent d'une moindre ampleur en Italie que chez ses partenaires. Parallèlement, la productivité horaire a connu un recul marqué dans la construction et surtout dans les services marchands.

Graphique 2 : décomposition sectorielle de la croissance annuelle moyenne de la productivité horaire



Source : Eurostat, calculs DG Trésor. Pour chaque pays, on décompose comptablement la croissance de la productivité horaire en (i) un effet de structure tenant compte du changement de spécialisation productive de l'économie ; (ii) un effet intra-sectoriel tenant compte de l'évolution de la productivité horaire à structure productive inchangée ; et (iii) un résidu tenant compte des effets croisés.

Si des disparités régionales existent, le constat du ralentissement de la productivité concerne toutes les régions. L'Italie se caractérise par une forte disparité du niveau de productivité entre les régions. La productivité horaire dans le Nord, et dans une moindre ampleur le Centre, est supérieure en niveau à la moyenne nationale, mais reste toutefois inférieure à celle des pays du cœur de l'Europe. À l'opposé, le Mezzogiorno affiche une productivité du travail inférieure de 20 % au niveau national. Cette disparité est liée en partie à la différence de structure productive, le Mezzogiorno étant moins spécialisé dans l'industrie, secteur ayant un niveau de productivité plus élevé. Les écarts régionaux par rapport à la moyenne nationale ont toutefois été stables sur la période 2000-2011, avec des gains de productivité faibles dans toutes les régions italiennes, notamment par rapport aux autres pays étudiés. Cette évolution suggère que les disparités régionales en termes de productivité du travail n'expliquent que de façon très limitée le ralentissement observé au niveau national.

2. L'enrichissement de la croissance en emplois, plutôt à temps partiel et pour des personnes faiblement qualifiées, s'est traduit par un ralentissement de la productivité du travail

2.1 Sur la période d'avant-crise, les réformes du marché du travail ont stimulé les créations d'emploi, particulièrement pour les faiblement qualifiés et avec un développement important du temps partiel, ce qui a conduit à une stabilité de la productivité horaire italienne

Jusqu'à la moitié des années 2000, l'emploi a été dynamique en Italie malgré une faible croissance du PIB. L'Italie a connu deux vagues de réformes structurelles du marché du travail (Treu en 1997 et Biagi en 2003) avec pour objectif de stimuler l'emploi, notamment pour les faiblement qualifiés, et d'atténuer la rigidité du marché du travail. Celles-ci ont conduit à l'introduction de nouveaux types de

contrats temporaires (« contrats atypiques », légalisation du travail intérimaire), à l'assouplissement des CDD, ainsi qu'à une plus grande flexibilité des heures travaillées. Parallèlement, des mesures d'exonérations fiscales et sociales ont été mises en place, augmentant l'incitation à l'embauche pour les entreprises. Si leur bilan est aujourd'hui contesté - elles sont notamment critiquées pour avoir accentué la dualité du marché du travail italien, les réformes Treu (1997) et Biagi (2003) ont favorisé un recul du chômage jusqu'à la moitié des années 2000, qui est passé de 11,2 % en 1996 à 6,1 % en 2007. En effet, l'emploi a augmenté sur cette période malgré une croissance faible et nettement au-dessous de la moyenne européenne (cf. tableau 1).

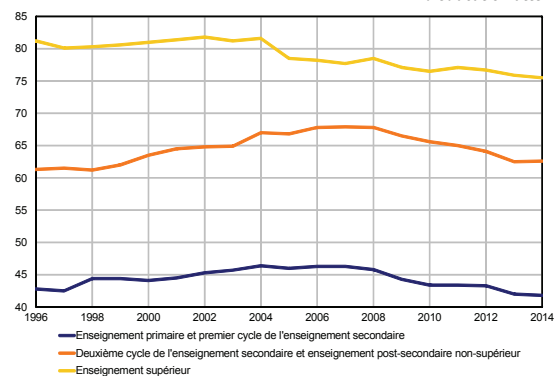
Tableau 1 : taux de croissance annuel moyen de l'emploi et du PIB entre 1996 et 2014

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Espagne	Italie
1996-2007					
Emploi	-0,1 %	0,5 %	0,8 %	3,5 %	1,0 %
PIB	1,6 %	2,3 %	2,9 %	3,8 %	1,5 %
2008-2014					
Emploi	0,2 %	-0,1 %	0,7 %	-2,3 %	-1,3 %
PIB	0,8 %	0,3 %	0,7 %	-0,7 %	-1,3 %

Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

Par ailleurs, les créations d'emploi ont surtout bénéficié aux catégories de travailleurs les moins qualifiés (cf. graphique 3) : les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement primaire et secondaire sont respectivement passés de 43 % à 46 % et de 60 % à 68 % entre 1995 et 2007.

Graphique 3 : taux d'emploi des 15-64 ans par plus haut niveau d'éducation atteint



Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

Le plus grand dynamisme de l'emploi a été compensé en partie par la baisse de la durée du travail en Italie, une tendance commune à la plupart des pays considérés. En Italie, cette évolution s'explique essentiellement par un recours accru au temps partiel, dont la part dans l'emploi total a quasiment doublé (13,4 % en 2007 contre 6,4 % en 1996) notamment sous l'effet de la réforme Biagi (2003) et l'introduction des « contrats atypiques ». Cette évolution est similaire en Allemagne, et dans une moindre mesure en Espagne, où la part de l'emploi à temps partiel est respectivement passée de 16,2 % à 25,4 % et de 7,7 % à 12,0 % entre 1996 et 2007. En France et au Royaume-Uni, la baisse des heures travaillées coïncide avec la réduction du temps de travail. À noter toutefois que l'évolution des heures

travaillées est en ligne avec la croissance de l'activité en Italie, d'où une stabilité de la productivité horaire sur la période.

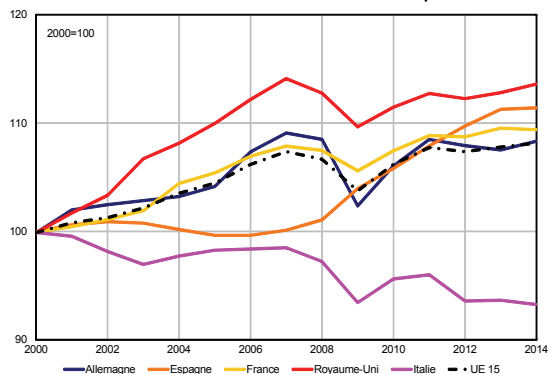
2.2 Depuis la crise de 2008, le moindre ajustement de l'emploi au choc d'activité n'a pas permis le redressement de la productivité horaire comme en Espagne

Après la crise de 2008, le taux de chômage italien a fortement progressé, mais l'ajustement de l'emploi au choc d'activité a été moins significatif que dans les autres pays, notamment l'Espagne. En Italie, le PIB s'est contracté de 9,0 % entre 2007 et 2014, mais l'ajustement de l'emploi a été modéré (-3,7 % sur cette même période). En comparaison, l'économie espagnole a détruit 3,1 millions d'emplois sur la même période, l'emploi se « sur ajustant » au choc d'activité (-14,6 % contre -5,0 % pour le PIB).

L'ajustement du marché du travail italien s'est opéré principalement à travers une réduction des heures travaillées. Outre le recours accru au temps partiel, la flexibilisation des heures travaillées a entraîné une réduction substantielle de la durée hebdomadaire du travail en Italie depuis 2008. Cette évolution s'explique par l'utilisation massive du dispositif de mise en chômage partiel des salariés - comptés statistiquement comme employés, appelé « Cassa Integrazione Guadagni », qui permet d'indemniser les heures chômées et qui a constitué le principal amortisseur social durant la crise. La situation est similaire en Allemagne (recours au « Kurzarbeit »). Cette évolution s'est traduite par une contribution positive des heures travaillées à la croissance de la productivité horaire.

La baisse des heures travaillées explique par ailleurs la moins bonne performance de l'Italie en termes de productivité par employé (cf. graphique 4). En effet, la productivité par employé se dégrade fortement depuis 2000, et plus encore après la crise de 2008, alors que la productivité horaire a été plutôt stable sur l'ensemble de la période.

Graphique 4 : évolution de la productivité par employé sur la période 2000-2014



Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

3. La qualification de la population active, la nature de l'investissement, les rigidités institutionnelles et la structure du tissu entrepreneurial semblent jouer un rôle important

3.1 L'Italie accuse un retard en termes de niveau de formation de la population et d'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail

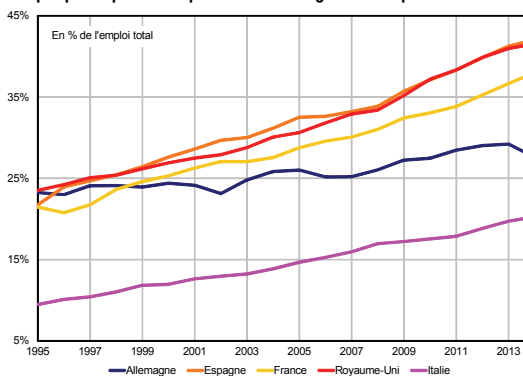
Malgré une amélioration sur la période récente, l'Italie reste toujours en retard par rapport à ses partenaires en termes de niveau de formation de la population. En Italie, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 9,6 % en 2000 à 16,3 % de la population totale en 2013, mais reste beaucoup plus faible que la moyenne de l'OCDE (33,3 % en 2013 contre 22 % en 2000). De plus, les compétences linguistiques et mathématiques des adultes italiens sont parmi les plus faibles des pays de l'OCDE selon l'évaluation internationale des compétences des adultes (enquête PIAAC). Parallèlement, la part de l'emploi qualifié reste faible en Italie en comparaison des autres pays, même si elle a augmenté sur la période récente : en 2014, seuls 20 % des salariés italiens étaient diplômés de l'enseignement supérieur contre 34 % en moyenne dans l'UE-15 (cf. graphique 5).

Le retard de l'Italie en termes de formation est également important chez les jeunes. Sur la population des 25-34 ans, l'Italie se place en 34^{ème} position sur les 37 pays de l'OCDE en 2013 au regard du taux des diplômés de l'enseignement supérieur (22,7 % en 2013 contre 40,5 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Par ailleurs, l'enseignement supérieur en Italie est très peu orienté vers la pratique : en 2012, seuls 0,2 % des étudiants de l'enseignement supérieur ont suivi une formation appliquée ou professionnelle, contre 15,7 % en moyenne européenne. De même, les filières d'apprentissage au niveau de l'enseignement secondaire restent peu développées. Enfin, les étudiants de l'enseignement supérieur sont peu nombreux dans les filières mathématiques, scientifiques et informatiques ; le poids des études

Enfin, on pourra noter que l'économie souterraine entraîne une incertitude sur la mesure de la productivité du travail. Or l'économie souterraine¹ apparaît importante dans l'économie italienne. Les estimations varient entre 11,9 % du PIB en 2013 d'après l'institut de statistiques italien (ISTAT)² et 21,6 % du PIB en 2012 d'après une étude du Parlement européen³, l'Italie arrivant en 2^e position après la Grèce en termes de poids de l'économie souterraine. Le volume de l'économie souterraine apparaîtrait néanmoins en baisse au cours des dix dernières années, à l'instar des autres pays européens : selon l'étude du Parlement européen, il serait passé de 26,1 % du PIB en 2003 à 21,6 % en 2012.

d'ingénierie et de médecine est toutefois proche de la moyenne européenne

Graphique 5 : part des diplômés de l'enseignement supérieur dans l'emploi



Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

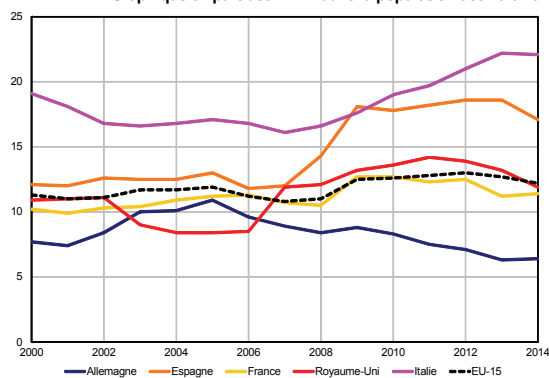
Les performances de l'Italie en matière de niveau de formation sont en partie liées à un faible niveau de dépenses en éducation. En 2011, l'Italie consacrait seulement 4,6 % de son PIB à l'éducation contre 6,2 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. En outre, les dépenses d'éducation ont été drastiquement coupées depuis la crise de 2008, avec une baisse de 5 % en volume entre 2005 et 2011 : elles représentent désormais 8,6 % des dépenses publiques totales en 2011 contre 9,4 % en 2008. En particulier, le déficit de dépenses de l'Italie se situe dans le secondaire et surtout le supérieur, avec des dépenses par élève inférieures de 7 % et 28 % respectivement à la moyenne des pays de l'OCDE (données OCDE en dollars PPA).

L'Italie se distingue par une plus grande difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail, même les plus diplômés. La part des 15-34 ans sans emploi et

- (1) Définie au sens large du terme, l'économie souterraine désigne l'ensemble des activités illégales et des activités légales non déclarées (Koenig, 2014). Il peut s'agir de fourniture de biens ou de services non autorisée par le droit pénal, de transactions illégales dans le cadre par exemple de la corruption, de fourniture de biens ou de services autorisés légalement mais non déclarés afin d'éviter le paiement d'impôts et de charges sociales (fraudes fiscales et sociales), ou d'opérations de nature financière (évasion fiscale).
- (2) La méthode d'estimation se fonde sur les caractéristiques des entreprises. L'Istat prend en compte seulement la valeur des sous-déclarations de la TVA, du travail non déclaré, des pourboires et des loyers non déclarés. L'estimation des activités illégales comprend uniquement la prostitution, le trafic de stupéfiants et la contrebande.
- (3) Parlement européen : « De l'économie souterraine à l'économie officielle : uniformiser les règles du jeu dans le marché unique », juin 2013.

hors du système scolaire (NEET : *not in education, employment or training*) est la plus élevée en Italie en comparaison des autres pays européens et a fortement augmenté depuis la crise de 2008 (cf. graphique 6)⁴. À cela s'ajoute une moindre prime au diplôme chez les jeunes actifs : parmi les 25-34 ans, le taux d'emploi des diplômés du supérieur (61 % contre 82 % en UE-15) est inférieur à celui des diplômés du secondaire (63 % contre 75 % en UE-15). Les rendements de l'éducation sont ainsi plus faibles en Italie que dans la plupart des pays européens, un constat en ligne avec les conclusions de l'OCDE⁵. En conclusion, comme le rappellent Montanari, Pinelli et Torre (2015)⁶, l'Italie se distingue par : (i) d'une part, un faible niveau de formation et d'éducation de la population active, et des jeunes en particulier, limitant l'offre de l'emploi qualifié ; (ii) d'autre part, une inadéquation entre l'offre et la demande de travail qualifié, avec une difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier ceux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce constat est conforme à l'analyse de Colecchia, Melka et Nayman (2004)⁷ qui observent que l'augmentation de la qualité du travail en Italie sur la période 1984-2000 est liée à l'âge ou l'expérience des travailleurs plutôt qu'à une amélioration du niveau de diplôme.

Graphique 6 : part des NEET dans la population des 15-34 ans



Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

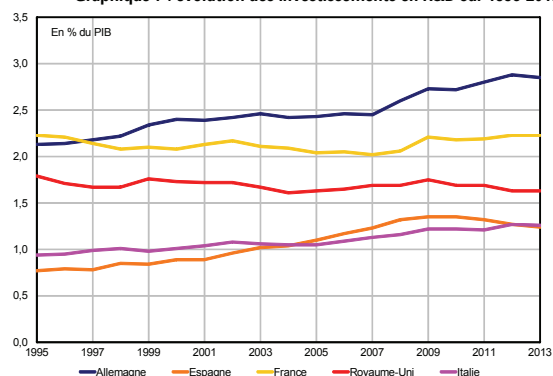
3.2 L'investissement en R&D et en TIC reste insuffisant

Le niveau d'investissement en R&D est faible en Italie en comparaison des autres pays étudiés, sauf l'Espagne. En 2013, les dépenses de R&D représentaient 1,26 % du PIB italien (cf. graphique 7), un niveau bien en-dessous de ses partenaires européens notamment la France (2,23 % en 2013).

De même, l'investissement en technologies de l'information et de la communication (TIC) a été plus faible en Italie que dans les autres pays. En particulier sur la période 1995-2001, la part des investissements en TIC dans l'investissement non résidentiel a nettement augmenté dans la

plupart des pays étudiés (+6,6 pt en France ; +5 pt au Royaume-Uni ; +4 pt en Allemagne et aux États-Unis selon l'OCDE), alors qu'elle a été moins dynamique en Italie (+0,7 pt sur la même période).

Graphique 7 : évolution des investissements en R&D sur 1995-2013



Source : Eurostat, calculs DG Trésor.

De manière générale, l'Italie accuse un retard important dans la diffusion et l'usage des TIC. Le poids des branches « activités de l'information » dans le PIB italien (4,7 % du PIB en 2012) est plus faible que chez ses principaux partenaires et nettement en-deçà des pays leaders (8 % aux États-Unis ; 6 % en Allemagne et en France). Par ailleurs, seulement 56 % de la population italienne âgée de 16 à 74 ans utilise régulièrement internet, tandis que la moyenne européenne atteint 72 %. La formation aux technologies informatiques apparaît également insuffisante : 61 % des Italiens âgés de 16 à 74 ans possèdent des compétences TIC basses ou nulles contre 37 % en France (Commission Européenne, Digital Agenda scoreboard 2014).

3.3 Le retard de l'Italie dans la libéralisation des services a constitué un frein à l'évolution de la productivité du travail

L'Italie est le seul pays de l'échantillon où la productivité horaire dans les services marchands s'est contractée de manière régulière depuis les années 2000. Deux secteurs expliquent en particulier ce recul : les activités professionnelles, scientifiques et techniques et le secteur du commerce, transport et hébergement-restauration, la productivité horaire ayant reculé en moyenne de -2,7 % et -0,2 % respectivement sur la période 1996-2014.

Les barrières réglementaires dans les services professionnels et le commerce de détail ont limité les gains de productivité dans ces secteurs. Selon les indicateurs sectoriels de réglementation des marchés de produits (PMR)⁸ fournis par l'OCDE, on constate que :

- jusqu'à la fin des années 1990, le degré de rigidité réglementaire était important dans les deux secteurs aussi bien

(4) Notons que la comparaison de la part des NEET peut être affectée par la différence en termes de participation des femmes sur le marché du travail. À ce titre, même en distinguant par sexe, la part des NEET en Italie reste supérieure à celles observées dans les autres pays : en 2014, elle se situe à 24 % pour les hommes (contre 13,5 % en UE-15) et à 30,9 % pour les femmes (contre 18,8 % en UE-15).

(5) OCDE (2015), "Italy", dans *Education at a Glance 2015: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris.

(6) Montanari, Pinelli et Torre (2015), "From tertiary education to work in Italy: a difficult transition", *ECFIN Country Focus*, volume 12, issue 5, juin.

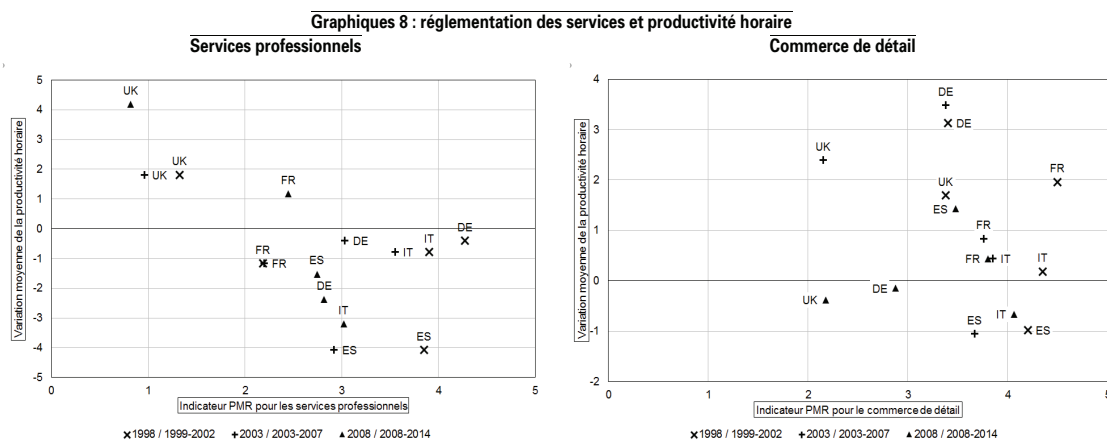
(7) Colecchia, Melka et Nayman (2004), « La qualité du travail, une comparaison internationale », complément au rapport Productivité et croissance du Conseil d'Analyse Économique, juin.

(8) En anglais : *Product Market Regulation indicators*. Ces indicateurs mesurent les conditions réglementaires qui prévalent dans les secteurs des services professionnels et du commerce de détail et sont estimés pour les années 1998, 2003, 2008 et 2013.

- en Italie que dans les autres pays d'Europe continentale ;
- depuis le début des années 2000, la plupart des pays d'Europe continentale ont lancé des réformes pro-concurrentielles engendrant une libéralisation graduelle des services professionnels et du commerce de détail (avec une moindre ampleur pour ce dernier) ;
- jusqu'en 2008, le rythme et l'ampleur des réformes ont été moins importants en Italie : l'indicateur PMR y était plus élevé que dans les autres pays en 2008 aussi bien pour les services professionnels que pour le commerce de détail ;

- enfin, l'Italie a mis en œuvre plusieurs réformes structurelles en 2012 ayant pour objectif de réduire les barrières réglementaires dans les professions libérales : suppression des tarifs minimums obligatoires, suppression des restrictions sur la forme juridique des professions réglementées, droit de publicité.

Afin d'explicitier le lien entre productivité et rigidités réglementaires, on projette pour chaque pays le taux de croissance annuelle moyen de la productivité horaire (en ordonnée) en fonction de l'indicateur PMR de l'année de référence (en abscisse) pour chacun des deux secteurs (cf. graphiques 8).



Source : Eurostat et OCDE, calculs DG Trésor.

Note de lecture : l'axe des abscisses représente l'indicateur PMR de l'OCDE pour l'année de référence (1998, 2003 ou 2008). L'axe des ordonnées représente le taux de croissance moyenne de la productivité horaire sectorielle sur la période suivant l'année de référence (1998-2002, 2003-2007 et 2008-2014).

Les données empiriques confirment la relation négative pour une période donnée entre l'évolution de la productivité horaire et l'existence de barrières réglementaires. Dans les services professionnels, la croissance moyenne de la productivité horaire est d'autant plus faible que l'indicateur PMR est élevé pour l'année de référence. La relation est moins significative pour le secteur du commerce de détail ; ce constat est en ligne avec les résultats de Nicoletti et Scarpetta (2008)⁹.

Le retard de l'Italie dans l'adoption de réformes réglementaires a pesé sur l'évolution de la productivité horaire. Outre son impact sur l'incitation à l'investissement et à l'innovation des entreprises, le retard dans les réformes réglementaires limite l'attractivité du territoire national pour les investissements étrangers : ceci réduit à son tour les effets de *spillovers*, c'est-à-dire le transfert de connaissances ou de nouvelles techniques de production de la part de multinationales plus productives. Cet effet semble

avoir été présent en Italie, où le degré de rigidités réglementaires était plus élevé que dans les autres pays européens jusqu'en 2008. **Par ailleurs, le niveau élevé de corruption en Italie¹⁰ conduit à une mauvaise allocation des ressources et constitue un obstacle à la libre concurrence.**

Enfin, l'impact indirect des barrières réglementaires apparaît plus élevé en Italie que dans les autres pays européens. Les services étant consommés comme bien intermédiaire par les autres secteurs de l'économie, le poids des rigidités réglementaires se transmettrait aux secteurs situés en aval, notamment l'industrie. L'OCDE fournit une mesure de cet effet d'entraînement à travers les indicateurs d'impact de la réglementation (RI)¹¹, qui est beaucoup plus élevé en Italie (0,20 en 2007) que dans les autres pays (0,09 en France ; 0,11 au Royaume-Uni ; 0,14 en Allemagne ; 0,15 en Espagne).

(9) Nicoletti et Scarpetta (2008), "Regulation, allocative efficiency and productivity in OECD countries: Industry and firm-level evidence", OCDE.

(10) Selon l'indice de la perception de la corruption (IPC) de *Transparency International*, l'Italie se place en 61^{ème} position, avec un score de 44 sur une échelle allant de 0 (perçu comme fortement corrompu) à 100 (perçu comme très peu corrompu). La Commission européenne estime que la corruption coûte 60 Md€ par an en Italie. La Confindustria estime que la corruption a fait perdre 300 Md€ à l'Italie ces 20 dernières années, soit 15 Md€ par an en moyenne.

(11) Pour chaque pays, l'indicateur d'impact de la réglementation (RI) est construit à partir du tableau d'entrée-sortie : pour chaque secteur k (ici l'industrie manufacturière), l'indicateur correspond à la somme des indicateurs PMR des secteurs réglementés pondérés par leur poids dans les consommations intermédiaires du secteur k. Plus l'indicateur est élevé, plus le poids de la réglementation dans les secteurs situés en amont est élevé.

Encadré 1 : Concurrence et productivité

D'un point de vue théorique, la concurrence accroît le niveau de productivité de l'économie à travers deux mécanismes :

- d'une part, via un effet de sélection : par définition de la productivité, les firmes les plus efficaces sont plus à même de produire une plus grande quantité de biens à moindre coût. Par conséquent, dans un environnement concurrentiel, leur part de marché augmente, poussant à la sortie les firmes les moins productives. Il en résulte une hausse de la productivité globale de l'économie ;
- d'autre part, via un effet intra-entreprise : la concurrence accroît l'incitation des entreprises à améliorer leur productivité, en réalisant les investissements nécessaires et/ou en s'engageant dans des activités innovantes.

Ainsi, en augmentant les barrières à l'entrée, les rigidités réglementaires modifient les décisions des entreprises à travers deux canaux de transmission. Premièrement, en limitant la concurrence, les firmes existantes ont moins d'incitation à investir, adopter de nouvelles technologies^a et innover^b, ce qui pèse sur leur productivité à terme. Deuxièmement, l'existence de coûts à l'entrée élevés limite le renouvellement du tissu productif et la réallocation des facteurs de production entre secteurs ou entre entreprises au sein d'un même secteur^c.

Les rigidités réglementaires peuvent avoir un impact direct ou indirect :

- l'impact direct est d'autant plus important dans les services dans la mesure où la concurrence internationale est limitée. Ainsi, les réglementations sur le marché des biens modifient directement le degré de concurrence dans les services ;
- les rigidités réglementaires peuvent également engendrer des inefficacités dans les secteurs en aval dans la mesure où les services constituent un bien intermédiaire - en particulier pour l'industrie.

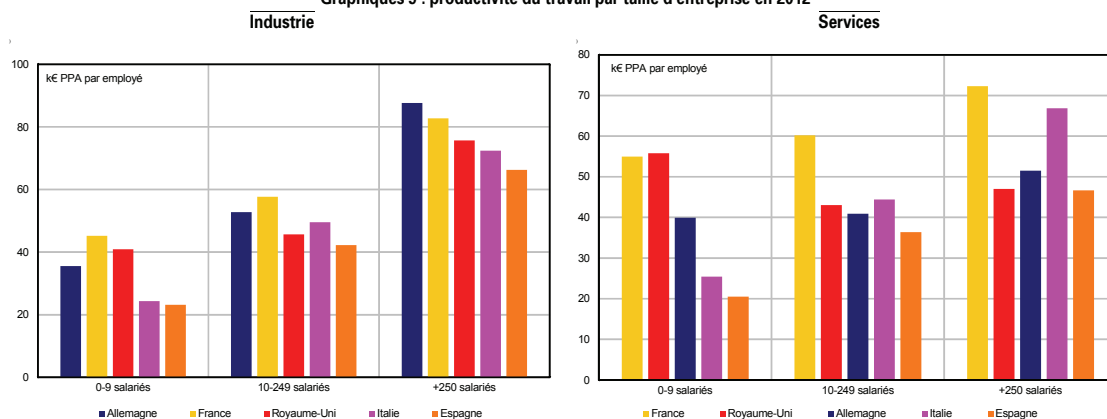
- Bartelsman, Haltiwanger et Scarpetta (2013), "Cross-country differences in productivity: the role of allocation and selection", *American Economic Review*, 103 (1).
- Aghion, Bloom, Blundell et Griffith (2005), "Competition and Innovation : An inverted U relationship", *Quarterly Journal of Economics*, volume 120, mai 2005.
- Nicodème et Leroy (2007), "Product Market Reforms and Productivity: A Review of the Theoretical and Empirical Literature on the Transmission Channels", *Journal of Industry, Competition and Trade*, vol. 7, n° 1, pp. 53-72.

3.4 De petites entreprises souvent familiales et peu ouvertes sur l'international

Le tissu d'entreprises italien se caractérise par une forte prépondérance des microentreprises. En effet, en Italie, 95 % des entreprises sont des microentreprises (moins de 10 salariés), une proportion similaire à celle observée en France et plus élevée qu'en Allemagne (82 %).

La petite taille des entreprises, en grande majorité familiales et peu internationalisées, a contribué à la faible productivité italienne depuis deux décennies. Si les microentreprises sont en général moins productives, le différentiel de productivité par taille d'entreprises est nettement plus élevé en Italie que dans les autres pays européens, sauf en Espagne (cf. graphiques 9).

Graphiques 9 : productivité du travail par taille d'entreprise en 2012



Source : Eurostat, *Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)*, calculs DG Trésor.

Note : le graphique présente la productivité par employé (valeur ajoutée au coût des facteurs rapportée au nombre d'employés) et non horaire, les données sur les heures travaillées par taille d'entreprises n'étant pas fournies par Eurostat.

Par ailleurs, 86 % des entreprises italiennes sont familiales, proportion là aussi proche de la France (80 %) ou l'Allemagne (90 %), mais avec une gouvernance effective qui reste majoritairement aux mains de ces mêmes familles : seul un tiers des entreprises familiales italiennes est géré par des

managers extérieurs contre les deux tiers en Espagne et les trois-quarts en France et en Allemagne. L'écart en termes de recours au management extérieur peut expliquer la faible performance des entreprises familiales italiennes¹².

Hela MRABET

(12) La littérature établit une corrélation négative entre management héréditaire et performance de l'entreprise. Cf. Ferrero et de Loubens (2013) pour une revue de littérature détaillée. Ferrero et de Loubens (2013), « Faut-il favoriser la transmission d'entreprise à la famille ou aux salariés ? », *Document de travail de la DG Trésor* n°2013/06, novembre.

Éditeur :

Ministère des Finances
et des Comptes publics
et Ministère de l'Économie
de l'Industrie et du Numérique

Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Michel Houdebine

Rédacteur en chef :

Jean-Philippe Vincent
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus**Avril 2016**

n°169. Croissance potentielle aux États-Unis : vers un affaiblissement durable ?
Annabelle de Gaye, Gaëtan Stéphan

n°168. La baisse du prix du pétrole : quelles conséquences pour l'économie mondiale et pour la France ?
Hadrien Camatte, Maxime Darmet-Cucchiari, Thomas Gillet, Emmanuelle Masson, Olivier Meslin, Ysaline Padieu, Alexandre Tavin

n°167. La situation économique mondiale au printemps 2016 : redressement graduel après le creux de 2015
Jean-Baptiste Bernard, Laetitia François, Thomas Gillet, Julien Lecumberry, Ysaline Padieu, Alexandre Tavin

n°166. Comment expliquer la faiblesse du commerce mondial ?
Laetitia François, Julien Lecumberry, Linah Shimi

Mars 2016

n°165. Formation initiale et continue : quels enjeux pour une économie fondée sur la connaissance ?
Jonas Anne-Braun, Killian Lemoine, Emmanuel Saillard, Patrick Taillepié

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-eco>

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.